

## RENSEIGNEMENTS SUR L'ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

Nom de l'établissement : Hôtel Hermitage Gantois Autograph Collection

Adresse 224 rue de Paris 59000 Lille

Téléphone 03 20 85 30 30

Site Web : [www.hotelhermitagegantois.com](http://www.hotelhermitagegantois.com)

E-mail [contact@gantoislille.com](mailto:contact@gantoislille.com)

Nom du représentant : André Groperrin

SIRET : 340 323 971 00119

NAF 55 10 Z

Activité : Hôtel Restaurant

Catégorie établissement 5\*

Effectif de l'ERP                      Personnel

Public

Total

Nombre de niveaux de l'établissement R+2

Agenda Accessibilité Programmée (Ad'Ap) établi le 17 septembre 2015

Existe-t-il un registre de sécurité ?    Oui                      Non

## SIGNALETIQUE

- Signalétique indiquant les changements de direction et les accès
- Signalétique indiquant les croisements voiture/piéton
- Signalétique lisible et visible
- Typographie de couleur contrastée selon le type de support
- Toute information sonore doublée par une information visuelle

CONFORME

Oui

Non

Pas concerné

Nature de la réalisation	Date de la réalisation	Validation à la réception

## CHEMINEMENT

- Sol stable, non meuble et sans trou ou ressaut > à 2 cm
- Largeur du cheminement de 1.20 m (tolérance 0.90 m sur une courte distance)
- Absence d'élément en saillie  $\geq 0.15$  m
- Dévers sur les cheminements  $\leq$  à 3 %
- Espaces de giration à chaque choix d'orientation et tous les 6 à 8 m
- Éléments de guidage de couleur contrastée (à minima entre l'entrée, le parking et l'accueil)
- Revêtements sans gêne visuelle ou acoustique
- Hauteur de passage libre  $\leq 2.20$  m sous élément suspendu

CONFORME

Oui

Non

Pas concerné

Nature de la réalisation	Date de la réalisation	Validation à la réception

## VIDE BORDANT LE CHEMINEMENT

- Dans le cas d'un vide bordant le cheminement supérieur à 0.40 cm, présence d'un garde-corps

CONFORME    Oui     Non     Pas concerné X

Nature de la réalisation	Date de la réalisation	Validation à la réception

## PARKING

En cas de place de parking, 2 % du parc doit être accessible (minimum 1 place adaptée)

- Places localisées à proximité de l'entrée
- Largeur 3.30 m
- Marquage au sol + signalétique verticale
- Raccordement au cheminement sans ressaut > à 2 cm

CONFORME

Oui

Non

Pas concerné X

Nature de la réalisation	Date de la réalisation	Validation à la réception

## ASCENSEUR ET PLATEFORME ELEVATRICE

- Conforme à la norme NF EN 81-70/A1 ou plateforme élévatrice selon les normes NF EN 81-41 et NF EN 81-40
- Largeur de passage de porte 0.80 m
- Dimension minimale de la cabine 1.10 m x 1.40 m
- Dimension minimale de la plateforme élévatrice 0.90 m x 1.40 m
- Charge minimale supportée  $\geq 300$  kg

CONFORME      Oui   X      Non         Pas concerné  

Nature de la réalisation	Date de la réalisation	Validation à la réception

## ESCALIER ≤ 3 MARCHES

- Bande d'éveil à la vigilance en haut de chaque escalier entre 0.28 et 0.50 m de la première marche
- Contremarche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche
- Main courante recommandée (hauteur 0.80 m à 1 m)
- Hauteur de marche ≤ 0.17 m
- Absence d'obstacle au pied de chaque nez de marche

CONFORME    Oui     Non     Pas concerné

Nature de la réalisation	Date de la réalisation	Validation à la réception

## ESCALIER > 3 MARCHES

- Bande d'éveil à la vigilance en haut de chaque escalier entre 0.28 et 0.50 m de la première marche
- Contremarche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche
- Main courante, barre de maintien rigide et continue (hauteur 0.80 m à 1 m)
- Main courante recommandée (hauteur 0.80 m à 1 m)
- Hauteur de marche  $\leq 0.17$  m
- Absence d'obstacle au pied de chaque nez de marche

CONFORME    Oui   X    Non       Pas concerné  

Nature de la réalisation	Date de la réalisation	Validation à la réception



**PLAN INCLINE, RAMPE FIXE OU AMOVIBLE**

- Pente du plan incliné de 5 % à 10 %, suivant les longueurs et les tolérances dans l'existant
- Dévers ≤ à 3 %

CONFORME    Oui     Non     Pas concerné X

Nature de la réalisation	Date de la réalisation	Validation à la réception

## BANQUE D'ACCUEIL

- Utilisable en position debout ou assise, configurée pour une communication visuelle
- Plan supérieur d'une partie du meuble, hauteur maximale 0.80 m
- Vide sous meuble (hauteur 0.70 m, largeur 0.60 m, profondeur 0.30 m)

CONFORME    Oui     Non     Pas concerné X

Mise en place d'un accueil individualisé dans les salons

Nature de la réalisation	Date de la réalisation	Validation à la réception

## PERSONNEL

- Le personnel, appelé à être en contact avec les clients, doit être formé à l'accueil et à l'accompagnement de toute personne handicapée

CONFORME      Oui       Non       Pas concerné

Sensibilisation et information interne

Nature de la réalisation	Date de la réalisation	Validation à la réception

## SANITAIRES

- Au moins un WC doit être accessible aux personnes handicapées
- Rayon de giration dans, ou devant, les toilettes (diamètre 1.50 m), en dehors du débattement de la porte
- Espace d'usage ou de transfert (0.80 m x 1.30 m), en dehors du débattement de la porte
- Barre de maintien, hauteur comprise entre 0.80 m à 1 m
- Axe de la lunette du WC distant entre 0.35 m à 0.40 m du mur latéral
- Hauteur de cuvette entre 0.45 m et 0.50 m
- Lave-mains adapté avec hauteur du plan  $\leq 0.85$  m

CONFORME    Oui     Non     Pas concerné

Nature de la réalisation	Date de la réalisation	Validation à la réception

## LAVABO

- Espace ou vide sous le lavabo, avec les dimensions minimum suivantes : hauteur 0.70 m, largeur 0.60 m, profondeur 0.30 m (siphon déporté)
- Hauteur du plan  $\leq 0.85$  m

CONFORME      Oui         Non         Pas concerné  

Nature de la réalisation	Date de la réalisation	Validation à la réception

## SALLE DE RESTAURATION

- Au moins 2 places adaptées jusqu'à 50 places, et un emplacement supplémentaire par tranche de 50 places supplémentaires
- Largeur du cheminement principal 1.20 m (entrée/accueil/place adaptée/toilette)
- Largeur cheminement secondaire de 0.90 m à 0.60 m
- La dimension d'une place adaptée sera celle d'un espace d'usage (0.80 m x 1.30 m)
- Présence d'un vide sous la table, dimension : hauteur 0.70 m, profondeur 0.30 m
- Hauteur du plan supérieur de table 0.80 m
- Espace vide sous le buffet : hauteur 0.70 m, largeur 0.60 m, profondeur 0.30 m
- Espace d'usage (0.80 m x 1.30 m) sur la longueur ou pourtour du buffet
- Distance de préhension des éléments en présentation sur le buffet (nourriture, assiettes ...) adaptée : hauteur entre 0.60 m et 1.30 m, longueur/profondeur 0.50 m

CONFORME

Oui

Non

Pas concerné

Nature de la réalisation	Date de la réalisation	Validation à la réception

## SALLE D'EAU (DOUCHE, BAIGNOIRE)

- Rayon de giration (diamètre 1.50 m), chevauchement du débattement de la porte  $\leq 0.25$  m
- Espace d'usage ou de transfert : 0.80 m x 1.30 m
- Barre de maintien assis/debout (0.80 m à 1 m)
- Equipement pour s'asseoir dans la douche
- Hauteur accessible des équipements : 0.90 m et 1.30 m

CONFORME    Oui     Non     Pas concerné

Nature de la réalisation	Date de la réalisation	Validation à la réception

## CHAMBRE

- Les chambres doivent faire l'objet d'une identification visuelle et tactile sur la porte
- Rayon de giration (diamètre 1.50 m), chevauchement du débattement de la porte  $\leq 0.25$  m
- Largeur cheminement  $\geq 0.90$  m

CONFORME      Oui         Non         Pas concerné  

Nature de la réalisation	Date de la réalisation	Validation à la réception